

SIGNOLIT® SI 118 Dialux® Film Frontprint Backlit jet d'encre

Description	<i>Matériau</i>	- Film polyester translucide mat
	<i>Enduit</i>	- enduit microporeux
	<i>Propriétés</i>	- utilisation universelle - lamination possible jusqu'aux bords - surface d'impression avec peu de reflet - excellente reproduction des couleurs
	<i>Usage</i>	- intérieur et extérieur
	<i>Durée de vie</i>	- à moyen terme jusqu' à 12 mois avec encres pigment
	<i>Systèmes d'impression</i> <i>Encres</i>	- Bubblejet et piezo - dye, pigment
Exemples d'utilisation	<i>Intérieure</i>	- publicité lumineuse, displays rétroéclairés, panneaux pour salon Dans le cas d'une réalisation composée de plusieurs panneaux, il est impératif de vérifier au préalable que, compte tenu de l'épaisseur du film, l'imprimante peut imprimer avec une stabilité dimensionnelle suffisante.
Lamination	Si la surface est soumise sur une période durable à une influence mécanique ou abrasive, à la saleté ou à l'humidité, il est nécessaire de protéger l'impression. Selon le domaine d'utilisation la lamination peut se faire sur les bords ou au-delà. L'utilisateur doit impérativement vérifier avant la pose ce qui est le mieux adapté. Dans le cas d'une impression en encre dye, nous recommandons en tous les cas la lamination afin d'améliorer la résistance du film à la lumière et à l'humidité – même pour une pose en intérieur. Nous recommandons alors l'utilisation de films de lamination adhésifs à froid.	
Informations Techniques	<i>Matériau de base</i>	Film polyester translucide mat
	<i>Épaisseur</i>	~ 210 µm
	<i>Grammage</i>	~ 280 g/m²
	<i>Opacité</i>	~ 0,46
	<i>Dimensions</i>	914 mm x 30 m 1067 mm x 30 m 1270 mm x 30 m 1370 mm x 30 m 1520 mm x 30 m
Conservation	Après utilisation, il est nécessaire de retirer le rouleau du traceur, de le replacer dans son emballage d'origine et de le stocker fermé dans un endroit frais et sec.	
Traitement des déchets	les restes de film peuvent être traités comme des déchets industriels et incinérés. Il est toutefois impératif de tenir compte des réglementations locales en vigueur dans les usines de traitement des déchets.	